

L'intersyndicale écrit au Ministre ... qui ne réponds pas.

ACB (AGENTS CONTRACTUELS BUDGET)

RÉFORMES - JURIDIQUE

APPRENTISSAGE



Monsieur le Ministre,
Un groupe de travail s'est tenu le 8 décembre 2021 entre la DGER et les organisations syndicales représentatives au sujet des CFAA et CFPPA.

Même s'ils sont utiles, les thèmes abordés que sont les fiches missions et la mise en place d'un observatoire sont loin d'être la préoccupation principale et effective des agents. La méthodologie consistant à découper la problématique en différentes parties sans pour autant ordonner la plus importante, à savoir les conditions d'emploi et de rémunérations des agents, ne résout pas le problème de fond.

Les dates de réunions programmées au 24 février 2022 puis au 19 avril 2022 pour celle concernant la partie II du protocole ne donne absolument pas l'impression que le problème est traité avec pragmatisme par votre administration. Le ministre s'y était engagé votre prédécesseur dans un courrier du 17 mai 2019 :

« A cette étape des discussions, et dans un contexte de réformes structurantes pour les CFA et CFPPA, il me paraît important d'apporter des réponses concrètes aux agents et de réaffirmer mon attachement à la poursuite des discussions. Je renouvelle mon souhait, déjà exprimé auprès de plusieurs d'entre vous, de les voir déboucher sur un « mieux disant » pour les agents qui doivent être mieux rémunérés et mieux formés. »

Monsieur le Ministre, Un groupe de travail s'est tenu le 8 décembre 2021 entre la DGER et les organisations syndicales représentatives au sujet des CFAA et CFPPA. Même s'ils sont utiles, les thèmes abordés que sont les fiches missions et la mise en place d'un observatoire sont loin d'être la préoccupation principale et effective des agents.